

Quels débouchés professionnels ?

Le titulaire du bac pro peut accéder à des postes d'aide à la personne auprès d'enfants, de personnes âgées, en milieu de soins en structure ou à domicile et dans le milieu du handicap.

Option A : « à domicile »

- Assistant responsable de secteur
- Responsable de petites unités en domicile
- Maîtresse de maison, gouvernante
- Accompagnant de personnes en situation de handicap, de dépendance
- Accueillant familial

Option B : « en structure »

- Intervenant en structure d'accueil de la petite enfance,
- Assistant en soins,
- Accompagnant de personnes fragilisées, dépendantes ou handicapées,
- Responsable hébergement, gouvernante



Poursuite d'études ?



Sur concours :

- ☞ Aide Soignant
- ☞ Auxiliaire de Puériculture
- ☞ Moniteur éducateur

Sur dossier :

- ☞ Mention Complémentaire d'aide à domicile
- ☞ Technicien de l'intervention sociale et familiale

Autres poursuites possibles :

- ☞ BTS Économie Sociale et Familiale (ESF)
- ☞ BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social (SP3S)
- ☞ DUT Carrières Sanitaires et Sociales
- ☞ BP Préparatrice en pharmacie



Lycée Jean Moulin

Avenue des Martyrs de la Résistance
 BP 745 — 34521 BEZIERS Cedex
 Téléphone : 04 67 35 59 87
 Mail : ce.0340011c@ac-montpellier.fr



Contact - Directeur Délégué aux formations du secteur sanitaire social-Mode



Lycée Jean Moulin
Béziers



Bac Pro ASSP

Accompagnement Soins
et Services à la Personne

Options : domicile ou structure

Un parcours réussi dans
la voie professionnelle



QUALITÉS REQUISES

- Avoir le sens du contact, de l'écoute et de la communication.
- Etre motivé pour travailler auprès des personnes de tous âges.
- Faire preuve de patience, disponibilité, tolérance et de facilité d'adaptation.
- Avoir un esprit d'initiative et un esprit d'équipe.
- Etre dynamique et posséder une bonne résistance physique pour la prise en charge des usagers.
- Savoir se maîtriser devant une situation inattendue.



COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- **Communication et animation** : accueil et sécurisation de la personne et de son entourage ; écoute, dialogue et négociation avec une personne, un groupe ; transmission d'informations aux personnes compétentes.
- **Réalisation des soins d'hygiène ; préparation, distribution, aide à la prise des repas ; entretien des locaux et équipement.**
- **Décontamination et désinfection ; aménagement de l'espace de vie.**
- **Organisation du travail, gestion des produits, stocks, matériels.**
- **Gestion de la qualité dans le service.**



CONTENU DE LA FORMATION

Une formation théorique et pratique qui dure 3 ans.

Des matières générales : français, mathématiques, histoire-géographie, langue vivante, sciences physiques, EPS, arts appliqués et prévention santé environnement.

Des matières professionnelles (techniques professionnelles et savoirs associés) :

- ⇒ Pôle Ergonomie soins
- ⇒ Pôle animation éducation à la santé
- ⇒ Pôle services à l'utilisateur

Des périodes de formation en milieu professionnel : 22 semaines obligatoires réparties sur les 3 ans (dont 10 semaines auprès de la personne non autonome).

Elles permettent :

- D'apprendre à travailler en situation réelle.
- De s'insérer dans une équipe de professionnels.
- De mettre en œuvre ou acquérir des compétences.



CONDITIONS OBLIGATOIRES

Conformément à la réglementation en vigueur, les vaccinations répondant aux exigences du milieu professionnel dont DTP, BCG et Hépatite B.